

LE SAVIEZ- VOUS ?

Un petit pas pour moi...

MÉRIGNAC  21
AGENDA

un grand pas pour Mérignac

10 ANS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2012, la semaine du développement durable (du 1^{er} au 7 avril) fête ses 10 ans.

Dans ce cadre, la ville de Mérignac propose cette année encore des animations, des stands d'information et de sensibilisation tout au long de la matinée du 7 avril, sur la place Charles de Gaulle. En avant première de cette semaine consacrée au développement durable, le quartier d'Arlac organise un écomarché et un « Troc Plante », le samedi 31 mars. La nuit de l'eau se tiendra quant à elle au stade nautique cette même soirée.

DEVENEZ GUIDE ÈS COMPOSTAGE

La Mairie aide les particuliers à s'équiper de composteurs individuels. Pour les utiliser encore plus efficacement et devenir « guides composteurs », il suffit de s'inscrire aux stages de guides composteurs proposés par le Conseil Général de la Gironde au 05 56 99 33 33 ou directement sur www.gironde.fr/cg33/jcms/c_30383/devenez-guide-composteur.

Ces formations sont gratuites. Une fois formés, les guides composteurs s'engagent à partager leur savoir avec d'autres volontaires, des voisins, etc. A ce jour, 8 guides composteurs sont présents à Mérignac.

Certains sont membres du jardin partagé d'Arlac. Allez leur rendre une petite visite...



LE PLAN CLIMAT, ET MOI ET MOI ET MOI

Dans le cadre du nouveau programme d'actions de son Agenda 21, la ville de Mérignac a lancé une démarche **Plan Climat** et établi un bilan carbone de son patrimoine, de ses services et de son territoire.

Un Mérignacais émet 2,6 tonnes équivalent carbone (2,5 tonnes équivalent Carbone pour un Français). Le territoire émet 408 000 tonnes équivalent Carbone, soit l'équivalent de 64 000 fois le tour de la Terre en voiture... et vous où en êtes-vous ?

Vous le saurez en vous inscrivant sur <http://www.leclimatentrenosmains.org>



CLAUSES D'INSERTION SOCIALE : 11 800 h EN 2011

Dans le cadre d'appels d'offres pour des marchés importants, la Mairie impose des clauses d'insertion qui permettent la mise au travail des demandeurs d'emploi (exemples : Pin Galant, Ecole Ferdinand Buisson...). Signées par la Ville, ces clauses sont mises en œuvre par le Service Emploi Insertion depuis 2005. En 2011, **11 800 heures** ont été effectuées dans le cadre de ces clauses. 56 employés ont été concernés. 70% d'entre eux sont en emploi après le chantier.



L'ESPACE INFO ÉNERGIE, UNE RÉFÉRENCE

UN CENTRE DE RESSOURCES

Animé par la CLCV, financé par l'ADEME et les collectivités territoriales dont la Mairie, l'Espace Info Energie de Mérignac est **l'un des plus fréquentés en Gironde** (582 contacts en 2011).

C'est un centre de ressources pour tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur la maîtrise et les économies d'énergie. L'Espace Info Energie organise des séances d'information pour les habitants des différents quartiers, il participe à la Semaine du Développement Durable, de la Mobilité, aux Journées de l'Energie Positive, etc.

UNE INFORMATION GRATUITE ET OBJECTIVE

Sur rendez-vous, sur simple visite ou par téléphone, la conseillère vous informe et vous donne un conseil gratuit, indépendant et de qualité pour vous aider dans la réalisation de vos travaux ou constructions (l'énergie solaire, le chauffage au bois, l'isolation thermique, la géothermie ou les aides financières).

UNE EXPOSITION SUR LES MATÉRIAUX ISOLANTS

Avant de commencer vos propres travaux d'isolation, vous pouvez même visiter l'exposition consacrée aux matériaux isolants (chanvre, ouate de cellulose, etc.) et examiner les photos de deux chantiers écologiques (avant/après).

CHAUFFE-EAU SOLAIRES SUBVENTIONNÉS

La Ville de Mérignac s'est engagée à subventionner l'installation de chauffe-eau solaires individuels (CESI), certifiés Qualisol, à hauteur de 300 € (pour une surface de panneaux solaires comprise entre 2 et 7 m²) et dans la limite d'une unité par foyer. Pour bénéficier de cette aide, prendre contact avec les services municipaux et l'Espace Info Energie de Mérignac. Suivez ensuite la procédure, sans oublier de présenter une facture, un RIB et un justificatif de domicile.

Contact : 1 rue Joliot Curie
33700 Mérignac - 05 56 97 79 46
eie.merignac@clcv.org

ET VOUS ?



DÉJÀ UNE ANNÉE DE JARDIN PARTAGÉ !

Le jardin partagé d'Arlac est né en avril 2011, à l'initiative du conseil de quartier et d'un groupe d'habitants. La Ville de Mérignac a pris en charge l'aménagement du site (compost, terre, terrassement, drainage, cabane de jardin, clôture). Cet espace collectif comprend aujourd'hui 30 parcelles individuelles de 6 à 8 m² environ, ainsi qu'une parcelle collective de 400 m² pour enfants, adultes, et personnes à mobilité réduite. Les habitants ont activement participé à la rédaction de la charte, dont l'une des clauses privilégie les personnes n'ayant pas de lopin de terre chez elle. Installé face au Château Luchey-Halde, le jardin partagé est aujourd'hui l'une des animations phare proposée par le centre d'animation d'Arlac.



Si tout le monde vivait comme un européen moyen, il faudrait **3,4 planètes Terre** pour subvenir à nos besoins.



L'AGENDA 21 DE MÉRIGNAC DOUBLEMENT RÉCOMPENSÉ

La Ville a reçu 2 distinctions nationales pour sa démarche Agenda 21



> Les Rubans du développement

durable distinguent des collectivités territoriales qui conduisent des politiques globales efficaces au service du développement durable des territoires. La ville de Mérignac a été labellisée une première fois en 2009, pour une durée de 2 ans. Cette distinction a été reconduite en 2011.

www.rubansdudeveloppementdurable.com

> La reconnaissance « agenda 21 local France »

est décernée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement pour valoriser les collectivités dotées d'un projet territorial et d'un Agenda 21 de qualité. C'est le cas de Mérignac, distinguée en 2007 pour 3 ans et reconduite en 2010 pour 2 ans.

www.agenda21france.org

UNE VILLE À VIVRE À VÉLO...

Mérignac fait la part belle aux modes de déplacement doux, notamment au vélo. En 2009, la ville comptait **73,5 km de pistes cyclables, pour 88,6 km en 2011**. Elle a accompagné le développement de **8 stations Vcub**, équipées chacune de 16 à 20 vélos. Au printemps, ce moyen de transport est idéal pour découvrir Mérignac et les parcs à son rythme. La Ville travaille sur ce sujet avec l'association Vélo-Cité.



...ET À PIED

Pour aller encore plus loin et rendre la ville aussi agréable aux piétons et aux personnes à mobilité réduite qu'aux cyclistes, **la Mairie a commandé une étude sur la « marchabilité »**, ou comment chacun pourra se déplacer plus facilement, en sécurité, dans un cadre urbain mieux adapté et dans les parcs municipaux.



ET VOUS ?



APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT

En 2012, le Plan Local de Promotion de la Santé prévoit un accès facilité aux gestes de premiers secours (alerter, masser, utiliser le défibrillateur...). Cette démarche citoyenne concerne en effet tous les âges de la vie et tous les publics. Un massage cardiaque peut prolonger la vie d'une personne en attendant l'arrivée des secours ! La Mission Santé de la commune prévoit un temps d'Initiation aux Premiers Secours (IPS) pour des publics spécifiques : enfants des classes de primaires, collégiens, jeunes... **Des formations pour le grand public seront également proposées au cours de l'année.** Les bénévoles des associations mérignacaises ont, eux, déjà accès à des formations gratuites au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).

Renseignements auprès
de la Maison des Associations
05 57 00 15 10 (bénévoles)
www.associations.merignac.com
Mission santé : 05 56 55 66 59



> 2 + 2 + 1 = AGENDA 21

2 écoles (Jean Jaurès, le Burck), **2 collèges** (Eyquems, Capeyron) et **1 lycée mérignacais** sont engagés dans des démarches d'agendas 21 scolaires. En 2010, le Conseil Général a distingué le lycée Daguin par un trophée agenda 21 pour son action de ramassage des déchets sur le bassin d'Arcachon.

NE JETEZ PAS VOS VIEUX LIVRES

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on a évité de produire. Suivant ce principe, inutile de jeter vos vieux livres : un bouquin, même usagé, peut connaître une deuxième vie. À Mérignac, 3 associations reprennent vos ouvrages afin d'en faire profiter d'autres lecteurs dans le besoin...

- Le Secours Populaire Français, 05 56 45 29 81
- Le centre social d'Arlac, 05 56 99 55 33
- Le centre social de Capeyron, 05 56 12 17 80



QUELQUES CHIFFRES

QUI FONT DU BIEN

> 400

C'est le nombre d'arbres que le centre de l'environnement de Mérignac plante en une année, selon un plan de renouvellement des espaces verts validé par l'organisme de contrôle et de certification Ecocert. La Ville poursuit également un plan de désherbage sans chimie, par l'utilisation de techniques alternatives (vapeurs chaudes, etc).

> 80 %

C'est la part des bâtiments municipaux équipés de kits hydro économes. Ces installations permettent de réduire de 20% les consommations d'eau.

> 40 m³

C'est le volume de la cuve qui doit bientôt être enterrée à proximité des serres municipales pour récupérer l'eau de pluie de 1 000 m² de toiture. La ville dispose déjà de plusieurs récupérateurs : aux serres à cactées, près de la serre souple, non loin du local des jardiniers du Parc du château et sous la place Charles de Gaulle.

ÊTES-VOUS BIEN INFORMÉ SUR L'AIR QUE VOUS RESPIREZ ?

Nous passons en moyenne 22 h par jour en espace clos ou semi-clos (maison, bureau, transport...). Or, **l'air que nous respirons à l'intérieur est souvent plus pollué qu'à l'extérieur.** Pour mieux comprendre ce problème et évoquer des solutions, une conférence de **Ghislaine Bouvier** (enseignant-chercheur à l'université Bordeaux Segalen) est organisée le **mardi 15 mai** à 19h à l'**auditorium de la Médiathèque** dans le cadre de l'axe santé-environnement du plan local de promotion de la santé.

semaine du développement durable

Dimanche 1^{er} avril

10 h - 17 h

OUVERTURE DE LA FERME DE DÉCOUVERTE

14 h - 18 h

ANIMATION AUX SERRES MUNICIPALES

- Des gestes éco-citoyens au jardin
- Fabrication de nichoirs à insectes

